

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

remboursement
Question écrite n° 20976

## Texte de la question

M. Pascal Terrasse attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la possibilité d'instaurer un remboursement intégral des substituts nicotiniques, même limité dans le temps, et d'inciter financièrement les médecins à leur prescription afin de favoriser l'arrêt du tabagisme, tout particulièrement chez les femmes enceintes pour lesquelles le tabagisme est presque deux fois plus fréquent en France par rapport à la moyenne européenne. Cette mesure de santé publique, préconisée dans un récent rapport parlementaire et déjà mise en œuvre dans certains pays européens, pourrait être source d'économies pour la sécurité sociale en réduisant le risque de maladies provoquées ou aggravées par la consommation de tabac. Aussi, il lui demande si elle envisage de retenir cette proposition d'un remboursement intégral des substituts nicotiniques par la sécurité sociale.

## Données clés

Auteur: M. Pascal Terrasse

Circonscription: Ardèche (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 20976

**Rubrique :** Assurance maladie maternité : prestations **Ministère interrogé :** Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 19 mars 2013, page 2937